



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ubérisation ne prend pas de vacances, la lutte non plus !

L'actualité sociale est dense cet été et, bien évidemment, ce sont davantage les travailleurs.es que les plateformes qui en paient les frais.

Just Eat, première plateforme à salarier ses livreurs.es a annoncé, en début de semaine, étendre le PSE déjà en cours pour arrêter son activité en France, sauf à Paris. Ainsi, ce sont plus de 400 emplois qui sont menacés.

Pour justifier ces fermetures, Just Eat ose invoquer les difficultés économiques qu'elle rencontre dans un marché très concurrentiel, face aux autres plateformes contournant les législations sociales en recourant à des autoentrepreneurs (UberEats, Deliveroo).

De plus, Just Eat tente de se faire passer pour une victime de l'ubérisation alors qu'elle en est en réalité la complice. Son prétendu modèle salarial est en bonne partie de l'hypocrisie puisque l'entreprise avait signé un contrat de sous-traitance avec Stuart qui a recours à des livreurs.es autoentrepreneurs.

La CGT le répète depuis des années maintenant : l'ubérisation précarise celles et ceux qu'elle touche directement, mais également le salariat dans son ensemble, fragilisé par le nivèlement par le bas les droits des travailleurs.es !

Le Président et son gouvernement, véritables fers de lance d'une société uberisée, ne s'en inquiètent évidemment pas. Pire, ils sont directement impliqués dans l'essor des plateformes en France. Des journalistes ont révélé qu'Emmanuel Macron, lorsqu'il était ministre de l'Économie, a écouté d'une oreille attentive le lobbying du patronat des plateformes pour aider Uber à s'implanter en France. Quelques semaines avant, on apprenait que Bruno Mettling, chargé par le Ministère du travail de mettre en œuvre une représentation collective pour les travailleurs des plateformes et aujourd'hui président de l'autorité de régulation des plateformes d'emploi (ARPE), avait également conseillé Uber sur le « dialogue social ». Dans ces conditions, ce n'est pas étonnant que le gouvernement traîne des pieds à mettre en place ce simulacre de représentation collective des travailleurs.es des plateformes qui, s'il est largement insuffisant, a le mérite d'exister.

Ce n'est pas étonnant non plus que le projet de directive européenne sur la présomption de salariat, lui aussi largement insuffisant, fasse l'objet de certaines réticences du gouvernement français.

La connivence entre les plateformes et les dirigeants politiques n'est plus à démontrer. Il faudrait pourtant que chacun, patronat et gouvernement, prenne ses responsabilités face à la situation insupportable des travailleurs.es des plateformes.

En attendant, le seul moyen d'obtenir des droits et d'améliorer les conditions de travail des livreurs.es est de continuer de lutter et de s'organiser collectivement, comme l'ont fait les livreurs.es de l'entreprise le 15 juillet dernier, en grève avant même l'annonce de l'élargissement du PSE.

La CGT appelle l'ensemble des salarié.es de Just eat à s'organiser et à se mobiliser contre ce projet régressif de suppression d'emploi.

Montreuil, le 22 juillet 2022